Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 128 (1983)
Heft: 7-8

Rubrik: Revues

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift N° 6, juin 1983

Dans cette livraison, et notamment au moyen d'un supplément encarté, la rédaction de l'ASMZ empoigne — avec bon sens et en appelant un chat un chat — le problème de l'instruction. L'ensemble a été mis au point par le rédacteur adjoint, plus particulièrement responsable de ces questions, le colonel EMG Geiger.

Dans son éditorial, intitulé «Dix minutes après l'entrée en service, il faut que ça tire...», il fait un sort à cette exigence de certains commandants qui ne mesurent l'efficacité d'un cours de cadres qu'au laps de temps qui sépare les salutations d'usage du départ du premier coup de feu. Pour relever, notamment, que cela n'a été possible que parce que

«— le directeur d'exercice et ses aides sont entrés en service un ou deux jours auparavant,
— le matériel et la munition ont été préalablement «touchés»,
— la visite de corps a été repoussée à une date ultérieure,
— on pouvait changer de tenue tout en roulant vers la place de tir.»

Et l'auteur, après avoir relevé qu'il est plus aisé de toucher une cible G que d'instruire et de conduire un groupe ou une section, de se demander si le rapport coût-efficacité d'une telle exigence est bien favorable. Sa réponse est négative, et il insiste pour qu'au cours de cadres, chacun soit instruit en fonction de son échelon propre. Méthode d'instruction, problèmes concrets de conduite et d'organisation sont, selon lui, les domaines où devrait porter l'effort principal. «De mauvais soldats mais des chefs sûrs d'eux valent mieux que de bons soldats sous des chefs hésitants», affirme encore le colonel EMG Geiger, qui poursuit: «Nos sous-officiers ne demandent pas tellement un plus bel uniforme, des insignes de grade plus voyants ou une solde plus élevée. Ils veulent une instruction qui leur permette de remplir leur mission pédagogique, aussi variée que difficile, avec un maximum de sûreté et de confiance en eux.»

Le cahier spécial encarté s'ouvre par un avant-propos du rédacteur en chef de la revue. Le divisionnaire Seethaler tente un diagnostic de l'état actuel de notre instruction. Le moins que l'on puisse dire est qu'il n'est pas très rassurant, et l'œil de l'ancien commandant de division est critique. Certains facteurs négatifs influencent notre degré d'instruction. Parmi ceux-ci, l'auteur ne pouvait pas ne pas mentionner la courte durée de nos services, qui a notamment pour corollaire que l'instruction manquée ne peut pas être rattrappée. La répétition d'une séance d'instruction ne trouve pas place dans nos horaires. Or, en particulier dans les cours de troupe, la quantité de personnel retenu par des tâches de marche du service est élevée et donc la proportion de gens insuffisamment instruits trop haute. L'auteur relève aussi d'autres servitudes, comme celles liées à l'utilisation des places de tir (que de temps perdu jusqu'à ce que les sentinelles soient en place...). Et puis, pour certaines troupes, le manque de cadres (et d'instructeurs dans les écoles) ne permet pas la surveillance souhaitable de l'instruction. Pour ne rien dire, enfin, du régime particulièrement tolérant des dispenses.

Le cahier se compose de contributions diverses émanant de responsables de l'instruction et de la formation des cadres de différentes entreprises civiles et de quelques instructeurs. L'idée n'est pas une transposition des méthodes, mais bien plutôt d'élargir la base de choix de celles-ci en vue d'améliorer, chez nos cadres, non seulement la capacité mais aussi le plaisir d'instruire et d'éduquer.

Protection civile N° 6, juin 1983

La rédaction relève avec satisfaction que la population dans son ensemble montre un intérêt croissant pour la protection civile. Ainsi, par exemple, quelque trois mille personnes, adultes, jeunes et enfants, ont participé à la journée «portes ouvertes» de la PC de Steffisburg près de Thoune. Les visiteurs ont monté des lits, discuté et beaucoup questionné. De nombreuses autres communes connaissent de semblables

manifestations d'intérêt, ainsi qu'en témoigne la rubrique «Actualité» de la revue. Plus loin sont examinés les problèmes relatifs aux réseaux d'alarme de la protection civile qui occupent de nombreuses communes cette année.

Notons enfin le récit que fait M. J.-D. Curchod de l'«opération survie» réalisée à Villeneuve du 12 au 19 février 1983. On en retiendra les conclusions:

— la vie dans l'abri fut parfaitement supportable, y compris pour les enfants,
— les quelques rares tensions se résorbèrent vite grâce à la personnalité du *chef d'abri*,
— chacun s'est senti en sécurité,
— l'importance donnée à l'expérience par les mass media a un impact psychologique positif.

Défense nationale, juin 1983

Nous retiendrons de la revue française deux contributions. La première, par laquelle s'ouvre ce numéro, est due au général d'armée Lacaze, chef d'état-major des armées. «Politique de défense et stratégie militaire de la France» est le texte d'un exposé présenté devant l'Institut des hautes études de Défense nationale en mai dernier. La politique de défense de la France repose sur trois piliers qui sont indépendance nationale, participation à la défense de l'Europe et présence dans le monde et s'appuie, d'une part, sur un armement nucléaire indépendant et, d'autre part, sur des forces classiques capables de matérialiser la solidarité des Français tant sur le continent européen qu'outre-mer.

La seconde contribution qu'il faut évoquer est celle du Père René Coste, professeur à l'Institut catholique de Toulouse et consulteur de la Commission pontificale «Justice et Paix». Examinant «L'Eglise catholique face aux problèmes de la guerre et de la paix au cours des siècles», l'auteur part sur une déclaration quelque peu provocante: «Il faut le dire avec force: à la lumière de la foi en Jésus-Christ, c'est la non-violence que nous sommes appelés à vivre *dans toute la mesure du possible*, et c'est la légitime défense qui pose problème; alors que d'instinct nous serions portés à penser le contraire.»

Mais le raisonnement du Père Coste ne prône aucunement l'objection de conscience ou la non-violence systématiques. Il préconise de faire tout ce qui est possible pour résoudre pacifiquement les conflits qui coexistent dans un monde de violence, le droit de légitime défense étant lui aussi toujours reconnu.

Revue Historique des Armées N° 2/1983

Cette livraison est un numéro spécial entièrement consacré aux troupes de marine. Dans son introduction, le général de corps d'armée Georges Maldan, inspecteur des troupes de marine et des forces extérieures (l'équivalant pour nous d'un chef d'arme) relève que les troupes de marine ont été présentes sur tous les théâtres où les armes de la France ont été engagées depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Elles ont su prendre conscience «des situations nouvelles créées par la décolonisation et opérer les évolutions nécessaires des mentalités et des techniques pour poursuivre avec un égal enthousiasme et sous des formes adaptées l'œuvre pacificatrice et éducatrice de leurs anciens». Le général Jean Barreau retrace ensuite l'évolution des troupes de marine de 1871 à 1950 avant de céder la plume aux auteurs de témoignages plus spécialisés, tel par exemple le médecin-général Voelckel qui examine la médecine coloniale qui, au fil des ans, est devenue coopération sanitaire. Tel encore le général Jean Salvan qui publie ses «Carnets de route d'un jeune lieutenant. Algérie: janvier-avril 1958». Ce texte, rédigé au jour le jour, est vif, sans fioritures, et parfois brutal dans l'expression.

L'Indochine est aussi évoquée, par le général Yves Gras sous le titre «Le coup de force du 19 décembre 1946 et le dégagement des garnisons françaises en Indochine du Nord». Ces troupes isolées se trouvèrent dans une situation dramatique lorsque le Viêt-minh déclencha contre elles une attaque par surprise.

Un numéro de la R.H.A. particulièrement homogène et du plus haut intérêt.